

poudre aux yeux que de dire que cette mesure freinera l'inflation.

Comme je l'ai dit, honorables sénateurs, je n'avais pas l'intention d'adopter cette position jusqu'à ce que le leader du gouvernement se fasse le grand défenseur du ministre des Finances, comme il l'a prouvé il y a quelques minutes. Le ministre des Finances a présenté à la population, une modification aux pouvoirs d'un comité et une menace dont personne ne connaît les répercussions fiscales ni le moment où elles entreront en vigueur. Quelqu'un a dit quelque part qu'il était inutile de ressasser les choses.

Le mandat confié en 1959 au comité permanent sénatorial des finances était connu pour gêner le gouvernement de l'époque.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Malheureusement, je ne partage pas votre avis.

L'honorable M. McCutcheon: Je pourrais donner le résultat de la mise aux voix, mais je mettrais l'honorable leader du gouvernement dans l'embarras. Le mandat était conçu pour gêner le gouvernement de l'époque.

J'ai été un peu indigné d'entendre le leader du gouvernement nous dire depuis quand le comité mixte du crédit à la consommation fonctionnait: novembre 1963, mars 1964, mars 1965 et mars 1966. Je puis assurer aux honorables sénateurs que s'il faut mettre autant de temps à l'étude de la hausse des prix de revient et du coût de la vie, la situation économique aura alors ou bien accusé un recul ou bien pris un nouvel essor, et dans un cas comme dans l'autre nous n'aurons pas à tenir compte du rapport du comité. Je soutiens que la question de l'élargissement des attributions du comité n'est qu'un simulacre destiné à leurrer le peuple canadien.

M. Sharp a dit—il m'a fait parvenir son communiqué qu'il vise par là à nous éclairer. Nous avons déjà assez de documents éducatifs. Le docteur Deutsch a-t-il changé d'avis quant aux causes de l'inflation? Il était conseiller auprès du Sénat en 1959 et il est maintenant président du Conseil économique du Canada. Il fait de temps à autre des déclarations dont je crains qu'elles soient embarrassantes pour le gouvernement, mais c'est son droit.

Nous sommes réunis ce soir, honorables sénateurs, non pas pour consentir à ce simulacre d'élargissement du mandat du comité, mais parce qu'un amendement proposé à la Chambre des communes a stipulé que le comité pourrait siéger malgré un ajournement de la Chambre. J'aimerais demander à

mon honorable ami le sénateur Croll, de me révéler, après mon discours, ses projets à cet égard en tant que co-président du comité car, d'après les journaux, le co-président a dit que le comité espère se mettre au travail dans trois ou quatre semaines.

L'honorable M. Croll: Non, dans dix jours environ.

L'honorable M. McCutcheon: J'ai dit ce qui a été rapporté dans les journaux. Je l'ai appris d'un journal qui ne manque pas de courtoisie envers les libéraux, le *Globe and Mail*. M. Basford aurait aussi déclaré que ce délai voulait dire après les vacances.

Honorables sénateurs, nous ne nous opposons pas à cette mesure, mais n'allons pas croire ni tenter de faire croire aux Canadiens que cette mesure aide à surmonter le problème que nous affrontons aujourd'hui, car ce serait illusoire. Quiconque cherche à se renseigner sur les causes classiques de l'inflation les trouvera toutes ici. Si l'on désire mettre ces graphiques à jour, on n'a qu'à se servir des chiffres qui sont là. Ce comité a peut-être servi à quelque chose dans le passé mais j'ignorais son existence jusqu'au moment où j'ai fait une petite enquête personnelle quand le Sénat fut rappelé. Et je croyais pourtant être au courant de ce qui se passe au pays. J'affirme donc n'être pas du tout convaincu lorsque M. Sharp dit que ceci facilitera la compréhension de la part du public, et qu'il voudra épargner, plutôt que dépenser, maintenant.

Je m'abstiendrai de passer en revue, point par point, le discours prononcé par l'honorable leader du gouvernement pour défendre l'action du gouvernement, mais je poserai quelques questions. Peut-il me donner des précisions sur les cas où l'on aurait réduit les installations permanentes? Où en sont les preuves? Vous ne les trouverez certainement pas dans les chiffres relatifs aux dépenses. Il est vrai qu'on n'a pas construit de patinoire à Vancouver, mais on n'avait jamais eu l'intention d'en construire dans ladite ville, je crois. Quel crédit a-t-on rejeté dans les prévisions de dépenses?

L'honorable leader du gouvernement a semblé vouloir insinuer que le gouvernement imposerait des contrôles sur les prix et les salaires si notre État était unitaire et non fédéral. L'honorable sénateur sait aussi bien que moi que le contrôle des prix et des salaires n'est pas possible dans un pays démocratique en temps de paix, que l'État soit unitaire ou fédéral.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Cela se fait en Angleterre.